



DÉPARTEMENT DU RHÔNE
Communauté de L'OUEST RHODANIEN
Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

jeudi 3 novembre 2016 – 20h

Absentes excusées : Nadine PASQUET a donné pouvoir à Guy JOYET, Agnès Roux a donné pouvoir à Pascal GIRAUD, Aude CAUDRON a donné pouvoir à Rachel COLIN.

Rachel COLIN est nommée secrétaire de séance.

1. Approbation et signature du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 octobre 2016 : il est adopté à l'unanimité.

Délibérations adoptées pour :

2. Avenant n°1 au lot n°1 ; Assainissement-Pavage-Voirie pour le marché public relatif aux travaux de l'aménagement du Centre Bourg. Moins-value de 33 948.50 € HT soit une baisse 10.11 % sur le contrat initial de 335 613.15 € HT. Le montant final du marché est de 301 664.65 € HT. Approbation à l'unanimité.
3. Avenant n°1 au lot n°2 ; Charpente Couverture Zinguerie pour le marché public relatif à la sécurisation du carrefour RD33 et RD67. Plus-value de 1 253.60 € HT soit une hausse de 21.64% sur le contrat initial de 5 792.10 € HT. Le montant final du marché est de 7 045.70 € HT. Approbation à l'unanimité
4. Assurance contre les risques financiers liés au régime de protection sociale du personnel et convention de gestion administrative avec le cdg69. Il est décidé de rester adhérent du CDG 69 pour 2017 au taux de 5.82 % pour les agents cotisant à la CNRACL et au taux de 1.06 % pour les agents cotisant à l'IRCANTEC. Approbation à l'unanimité.
5. Adoption de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) afin de le présenter à la préfecture. Approbation à l'unanimité de l'Agenda d'Accessibilité Programmé pour 9 ans maximum pour la Salle des Fêtes et 2 ans maximum pour la Salle Polyvalente.
6. Demande de subvention à la Région pour l'aménagement du Centre Bourg dans la cadre du « Plan régional en faveur de la ruralité ». 40 % de subventions espérée de la région soit 240 000 € H.T. Il est proposé de déposer un dossier pour l'année 2016 et un autre pour 2017 afin d'optimiser les chances d'obtenir une subvention. Approbation à l'unanimité.
7. Demande de subvention à la Région pour la réalisation de l'aménagement périphérique de la Gare SNCF (parking, cheminements piétons) sur les terrains mis en réserve au PLU dans le cadre du « Plan régional en faveur de la ruralité ». 40 % de subventions espérée de la région soit 130 000 € H.T. Approbation à la majorité des voix : 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Rachel COLIN et Aude CAUDRON) et également pour passer en Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour l'acquisition du foncier si la négociation amiable ne peut aboutir. Jean-Michel COQUARD est autorisé à lancer l'étude auprès des services techniques du Département en vue de l'élaboration du dossier pour le début 2017.
8. Demande d'arrêté attributif de subvention au Département du Rhône pour l'Aménagement cœur du village (tranche 2016). Subvention espérée de 94 500 € H.T. Approbation à l'unanimité.
9. Plans Départementaux de Promenade et de Randonnée. Approbation des plans et des conventions à l'unanimité.
10. Approbation du rapport annuel 2015 de la COR sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Ce document est disponible et consultable en Mairie. Approbation à l'unanimité.
11. Emission d'un avis pour les futures Installations Classées du groupe BOIRON sur la commune de Les Olmes au titre de la protection de l'environnement. Avis favorable à l'unanimité.

2. Compte rendu des commissions :

Bâtiments :

Agence Postale communale : le Maire annonce la fin des travaux réfection des murs intérieurs de l'agence postale.

Bibliothèque Jean FERLIN : le Maire rappelle que l'inauguration de la bibliothèque aura lieu le samedi 5 novembre 2016 à 11h30 en présence des financeurs du projet et de la famille FERLIN.

Il convoque toute la population à participer à la réunion publique du mercredi 9 novembre relative à la « participation citoyenne » avec la gendarmerie le 9 novembre.

Le Maire informe que le pot de fin d'année avec le personnel communal se déroulera le vendredi 16 décembre à 18h30.

Il précise que les vœux de la municipalité seront organisés le vendredi 6 janvier 2017 à 18h30.

Communication et Associations :

Géraldine CHEVRET rappelle la cérémonie du 11 novembre à 11h qui sera organisée avec le dépôt d'une gerbe au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur.

Elle fait le compte rendu de la réunion « Village d'Accueil » du 15 octobre aux Olmes.

Elle annonce que l'association St Romain en Fête va organiser un concert le 25 février 2017 à la salle polyvalente. La sécurité de l'organisation est en cours d'élaboration avec le service départemental-métropolitain d'incendie et de secours. La buvette à l'extérieur du bâtiment est préconisée pour des raisons de sécurisation.

Elle précise que le bulletin municipal est en cours d'élaboration et que les articles à diffuser doivent lui parvenir le plus rapidement possible.

Suite à la distribution des sacs poubelle du 2 octobre, 299 personnes se sont présentées sur 751 adresses.

Elle annonce les manifestations à venir.

Commission Scolaires :

Cantine : la cuisinière Madame THERON a repris son poste de travail, le jeudi 3 novembre.

Pascal GIRAUD précise que la fontaine à eau a été supprimée dans le réfectoire et qu'un évier l'a remplacé.

Assainissement : Les travaux pour supprimer les nuisances olfactives de la station d'épuration de la Maladière sont terminés et le résultat est probant. Une rencontre sera prochainement organisée avec les riverains.

Football : Pascal GIRAUD informe qu'une rencontre a eu lieu avec les dirigeants du club de football. Une demande de transformation du terrain en ghorre en terrain synthétique a été formulée afin de pouvoir s'entraîner toute l'année. Il demande des devis complets (sols et éclairage) pour étudier cette requête pour l'année 2018.

Commission Voirie :

Jean-Michel COQUARD précise que la commune a obtenu une subvention de 7 875 € du Département dans le cadre du produit des amendes de police. Cette somme servira à réaliser des cheminements piétons.

Sécurité Ecole Notre Dame Des Roches : - Des aménagements pourraient être réalisés pour sécuriser davantage l'accès des enfants à l'école et augmenter d'une dizaine le nombre de places de stationnement du parking. Il demande des devis comparatifs pour possibilité de réaliser les travaux avant la fin de l'année. Présentation des chiffrages au conseil municipal de décembre.

- Sécurisation du carrefour rd 33 et RD67 : la fin des travaux sont prévus le jeudi 10 novembre avec l'établissement des procès-verbaux de réception.

- Aménagement du village se poursuivent sur la « Montée de l'Eglise ». Au niveau de l'Hormet un caniveau en béton a été posé.

L'abattage des arbres de la place de l'église va être réalisé et le béton désactivé sera réalisé dans la montée de l'église.

3. Questions et informations diverses :

Annonce des permis de construire et des déclarations de travaux.

Prochaine réunion du Conseil Municipal, le jeudi 1 décembre 2016 à 20h.

La séance est levée à 22h10.